

La famille des Nations Unies

La famille des Nations Unies comprend six organes principaux : l'Assemblée générale, le Conseil de sécurité, le Conseil économique et social, le Conseil de tutelle, la Cour internationale de justice et le Secrétariat. Tous collaborent avec des dizaines d'institutions spécialisées apparentées, de fonds et de programmes pour élaborer un plan d'action de plus en plus concerté mais diversifié dans les domaines de la paix et de la sécurité, de l'assistance humanitaire, des droits de la personne et du développement économique et social.

La famille des Nations Unies comprend aussi 16 organismes oeuvrant chacun dans un domaine de compétence particulier tel que la santé, le financement, l'agriculture, l'aviation civile ou les télécommunications. Ces institutions spécialisées, comme l'Organisation mondiale de la santé, l'Organisation de l'aviation civile internationale ou la Banque mondiale, constituent, avec les six organes principaux de l'ONU, ce que l'on appelle le « système des Nations Unies ». Les rôles et fonctions de ces 16 organismes sont décrits brièvement dans la section 9 de ce guide.

Assemblée générale

Tous les membres de l'ONU siègent à l'Assemblée générale, qui est habilitée à examiner toutes les questions relevant de la Charte. Ses recommandations sont donc l'expression de l'opinion mondiale, mais elles n'ont qu'une valeur morale car l'Assemblée générale ne peut obliger aucun État à agir sur ses recommandations. Les décisions relatives à des questions importantes — paix et sécurité,

admission ou expulsion d'un État membre, budget — doivent être prises à la majorité des deux tiers. Pour les autres questions, la majorité simple suffit.

Chaque année, la session ordinaire de l'Assemblée générale s'ouvre à la mi-septembre et dure jusqu'à la mi-décembre. Il arrive aussi que l'on convoque des sessions extraordinaires ou des sessions d'urgence lorsque les circonstances l'exigent. Lorsqu'elle ne siège pas, ses travaux se poursuivent au sein de commissions et d'organes spéciaux.

L'Assemblée générale reçoit des rapports de tous les autres organes des Nations Unies, nomme le secrétaire général et les membres d'autres organismes de l'ONU, approuve le budget et dirige les travaux du Secrétariat.

L'Assemblée générale compte six grandes commissions :

- la Commission des questions de désarmement et questions connexes liées à la sécurité internationale (Première Commission);
- la Commission économique et financière (Deuxième Commission);
- la Commission des questions sociales, humanitaires et culturelles (Troisième Commission);



Photo DPL/ONU : Milton Grant